

Questions orales

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour faire remarquer, sans envenimer les choses, que ce qui provoque un conflit d'intérêts, qui à mon avis, est totalement inadmissible, n'est pas que la fille d'un député ait fait partie d'un comité de Perspectives-Jeunesse—il n'y a pas de raison que les enfants de députés ne puissent pas participer à ce programme—mais que \$15,000 des Fonds de Perspectives-Jeunesse aient été utilisés à des fins de propagande dans la circonscription du ministre. C'est là le conflit d'intérêts. Pour qu'il n'y ait pas de malentendu, j'ajoute que je ne parle pas du secrétaire d'État mais du ministre d'État responsable du multiculturalisme.

M. l'Orateur: Je doute que ce soit là un rappel au Règlement. C'est plutôt un point de discussion. C'est ainsi que le député a soulevé cette question et le ministre peut répondre.

M. Faulkner: Peu importe en réalité que la question soit adressée à moi ou à un autre ministre. Je pense que le député de York-Sud aurait pu, avant de faire cette observation, chercher à étudier le programme en question pour voir si les termes qu'il a utilisés s'appliquaient bien. S'il veut bien prendre cinq minutes après la période des questions, nous pourrions ensemble passer ce programme en revue. Il verra que sa remarque ne s'applique pas.

M. l'Orateur: La présidence donne la parole au député de Rocky Mountain qui a une question supplémentaire à poser, puis au député de Portneuf.

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—DEMANDE DE COMPARUTION DU MINISTRE DEVANT LE COMITÉ

M. Joe Clark (Rocky Mountain): Monsieur l'Orateur, j'ai une courte question supplémentaire pour le secrétaire d'État. Comme cette question est un grand sujet de préoccupation et que le gouvernement a annoncé son intention de ne pas faire de déclaration à l'appel des motions sur cette partie du programme Perspectives-Jeunesse, le secrétaire d'État nous assurera-t-il qu'il est prêt à comparaître de nouveau, avant le congé d'été, devant le comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts pour discuter du programme Perspectives-Jeunesse?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Je n'ai pas d'objection à comparaître devant le comité. J'ai toujours aimé comparaître par le passé et je me montrerai aussi empressé à l'avenir s'il y a moyen de faire réétudier cette question. Je pourrais parler du premier point voulant que nous ayons écarté la possibilité de faire une déclaration à l'appel des motions. Ce n'est pas exact selon moi. Il se peut très bien qu'au moment de la déclaration nous emprunions cette voie. Aucune décision n'a encore été prise à cet égard.

* * *

[Français]

LES TRAVAUX PUBLICS

LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DES MURS DE SOUTÈNEMENT SUR LE SAINT-LAURENT—LA POLITIQUE DU MINISTÈRE

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Travaux publics.

Pourrait-il dire s'il songe à faire prochainement une déclaration à la Chambre afin de faire connaître les pro-

[M. Faulkner.]

jets du ministère relatifs à la construction et à l'entretien des murs de soutènement qui longent les rives du Saint-Laurent?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je crois que ce n'est pas nécessaire de faire à ce sujet une déclaration à l'appel des motions. La politique du gouvernement est très claire; là où l'érosion est causée par la navigation, nous nous comptons responsables et prenons les mesures nécessaires pour réparer les dégâts. Mais quand les dégâts dépendent de causes naturelles, alors ce n'est pas la responsabilité du gouvernement.

M. Godin: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné que la navigation sur le Saint-Laurent se fait extrêmement près des rives, le ministre pourrait-il dire sur quels critères il s'est basé, l'an passé, pour ordonner la construction d'un mur de soutènement à Rivière-au-Renard, où les navires circulent à 25 milles du rivage?

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

LES CENTRES COMMUNAUTAIRES ESTUDIANTINS—LES ACCUSATIONS DE MALVERSATIONS—DEMANDE D'ENQUÊTE JUDICIAIRE

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais revenir sur certaines questions que j'ai posées au ministre chargé des Affaires urbaines. Étant donné que le ministre a déclaré hier qu'il n'avait pas entendu parler des accusations portées à l'encontre des centres communautaires étudiantins et que les responsables de la SCHL ont dit ne pas être au courant de l'enquête secrète menée par le ministre, ce dernier envisage-t-il de changer d'attitude après avoir discuté avec le premier ministre et de faire mener une enquête judiciaire pour éclaircir la situation, et mettre fin aux réponses évasives qui nous ont été données au cours des derniers jours?

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai précisé, nous faisons rédiger un rapport qui nous guidera, le premier ministre et moi-même, dans la détermination des mesures à prendre. J'ai eu du mal à me procurer certains des documents que je voulais. Par exemple, mardi dernier, le député de Calgary-Nord nous a affirmé—et je cite le député: «Je le ferai volontiers bien que je ne connaisse pas le numéro. Si le ministre veut bien en prendre connaissance, j'ai ici cette déposition faite sous serment.» J'attends depuis mardi que le député me remette cette déposition et il semble qu'il nous a trompé et qu'il ne l'a pas. C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, j'ai eu du mal à me procurer certains documents. J'essaye de les obtenir le plus vite possible.